

http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/s/4815/333178/f_s_4815_333178_333250.htm

Conseil des Etats - Session d'automne 2010 - Deuxième séance - 14.09.10-08h15

Marty Dick (RL, TI): Il n'y a pas longtemps, la télévision a diffusé un documentaire sur les enfants que leurs pères ou leurs mères qui travaillaient dans notre pays avaient fait venir en Suisse. Ces enfants étaient cachés dans des appartements; ils ne pouvaient pas jouer; ils ne devaient ni faire de bruit ni sortir sous peine d'être dénoncés. Ils n'allaient évidemment pas à l'école. Peu à peu, des enseignants ont pris conscience de cette situation. Ils sont allés donner des cours au domicile de ces enfants. Puis des enseignants courageux ont invité ces enfants à venir à l'école. Comme l'a bien dit Monsieur Berberat, il y a eu aussi des hommes politiques courageux, comme notre ancien collègue Jean Cavadini, qui a su, lui, faire le choix entre la légalité formelle et l'équité et le sens de la justice. C'est ce choix que nous devons faire aujourd'hui. Si, au cours de l'histoire, nous avons fait plus souvent ce choix entre la légalité formelle et l'équité et la véritable justice, nous aurions évité bien des tragédies.

J'ai regardé le documentaire précité avec ma fille, qui est née juste pendant la période où les faits se produisaient. Elle s'est adressée à moi avec un ton de vif reproche: "Quoi! vous avez fait ça, dans notre pays, dans cette Suisse riche!" Je lui ai répondu: "Je dois avouer que j'ai eu honte qu'en Suisse il ait fallu cacher ces enfants." En effet, leurs parents travaillaient pour notre économie, ils contribuaient à améliorer notre bien-être. En favorisant l'application rigoureuse, formaliste, inhumaine du droit, on empêchait ces enfants d'aller à l'école.

Aujourd'hui tout le monde est d'accord, les enfants des sans-papiers peuvent aller à l'école. Mais il a fallu des années et il a fallu des enseignants et des hommes politiques courageux pour briser ce légalisme formaliste. Je dirais que le sujet d'aujourd'hui est encore plus grotesque parce qu'on accepte qu'ils fréquentent les écoles supérieures mais ils ne peuvent pas faire d'apprentissage. Pourquoi? C'est bête même d'un point de vue économique; c'est bête et méchant. En effet, un étudiant dans une école supérieure coûte beaucoup plus cher qu'un apprenti. Je crois qu'aujourd'hui encore nous devons faire le choix entre une légalité formelle et le sens de l'équité. On nous dit qu'avec le mécanisme des "Härtefälle", on peut affronter les cas individuels. Imaginez-vous un jeune sans-papiers qui fait une demande de "Härtefall" en sachant que cela ira peut-être mal et que, pour lui, cela peut être l'expulsion! Soyons réalistes et soyons justes!

Madame Leumann a dit que la Suisse était un des pays les plus riches. Oui, nous avons accueilli de nombreux milliardaires en leur concédant des régimes fiscaux préférentiels. Combien d'argent de tout pays, de toute provenance avons-nous accueilli dans nos coffres, sans y regarder de trop près? Aujourd'hui il s'agit de deux ou trois cents jeunes qui n'ont commis aucune faute, qui demandent de pouvoir se former, de pouvoir s'intégrer. Pourquoi leur dire non en se cachant derrière des paravents, des prétextes juridiques? Sachez que l'histoire juge le degré de développement d'une civilisation et le degré d'humanité d'une société à l'effort et à l'engagement que cette société met à protéger les plus faibles. Et aujourd'hui les plus faibles sont justement ces enfants de sans-papiers.